ISSN 1958-3672

Europe fédérale

Publication de l'*Union pour l'Europe fédérale - UEF-France*

L'*U.E.F.-Europe* est membre du
Mouvement européen international (MEI)* et du *World Federalist Movement (WFM)

N° 32 – Mars 2008 ***Abonnement 15 € - 4 numéros par an***

Directeur de la publication : Jacques Chauvin – Rédaction : Jean-Francis Billion

U.E.F.
Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

UEF France
c/o Europe Direct
13 R. de l'arbre sec - 69001 Lyon
www.uef.fr - europe-federale.asso.fr

Aux urnes (européennes) citoyens !

« Aux urnes, citoyens ! » est le titre que nous avons choisi pour l'atelier dont le pilotage a été confié à l'*UEF-France*, aux prochains **Etats généraux de l'Europe** qui se tiendront à Lyon le 21 juin. Obéissons à cet impératif. Il faut, sans attendre, entrer dans la campagne des élections européennes de 2009.

Le Traité de Lisbonne, malgré ses imperfections, donne à la représentation des citoyens un poids accru : nos députés européens peuvent limiter les prérogatives et les pratiques abusives des représentants des Etats et réduire la part du jeu intergouvernemental et diplomatique dans la gouvernance de l'Union européenne (UE). Les partis, qui élaborent déjà les grandes lignes des programmes qu'ils nous soumettront, doivent être approchés, informés, voire harcelés par ceux qui, comme nous, veulent que l'UE se dote au plus vite d'un véritable exécutif démocratique.

En bref, nous ne voulons pas que le futur exécutif à trois têtes (Président de l'Union, « Haut représentant » et Président de la Commission) que le Traité nous donne, soit constitué d'un trio choisi, dès maintenant et dans l'ombre, par les chefs d'Etat et de gouvernements après des tractations guère plus nobles que celles que nous venons d'observer chez nous entre les deux tours des municipales. Nous voulons qu'au moins, le plus « exécutif » des trois, le Président de la Commission, soit, de fait, choisi par nos représentants. Il ne sera plus, alors, choisi par les chefs d'Etat et simplement accepté ou non par le Parlement, privé de toute initiative en la matière.

Et, nous voulons aussi que des candidats à la Présidence de la Commission se déclarent avant les élections et que les candidats à la députation, qui se présenteront à nous, fassent connaître quel candidat ils s'engagent à soutenir. Ainsi serons-nous sûrs que le Conseil devra choisir un Président de la Commission de la même couleur que la majorité du Parlement que nous aurons élue. Ainsi les citoyens, en choisissant leurs députés, participeront-ils au choix du Président de la Commission. Ainsi injecterons-nous une dose non négligeable de démocratie et de transparence dans le fonctionnement des institutions de notre Europe.

Ce sera encore loin de la constitution que nous voulons, mais ce sera un pas significatif nous approchant du gouvernement démocratique de l'UE et nous éloignant de son présent « gouvernement diplomatique », où les représentants des Etats ont tant de peine à faire le nécessaire sacrifice de leurs « souverainetés » en lambeaux pour donner à l'Union les moyens de travailler au bien commun européen. Pour nous qui voulons une constitution fédérale, plus de démocratie est la voie qui mène à plus de fédéralisme.

Pour mettre en œuvre cette réforme non inscrite dans le « traité réformateur », il nous faut l'accord des partis qui vont présenter des candidats en 2009. Pour obtenir cet accord, il nous faut en appeler à ces partis dans les 27 pays de l'Union. C'est ce que l'*Union européenne des fédéralistes* fait, dès maintenant, coordonnant cette action d'un bout à l'autre de l'UE. Par courtoisie, une lettre sera, d'abord, adressée aux dirigeants des partis nationaux. Puis, c'est aux électeurs que l'*UEF-France* s'adressera.
Nous avons à jouer, avec toute notre passion, un rôle important dans la campagne électorale européenne de 2009.
Ne la laissons pas s'ouvrir dans l'ombre : ce serait la voie conduisant le plus sûrement à une abstention catastrophique.
Provoquons les électeurs… Stimulons leur intérêt… « Aux urnes citoyens ! »

Jacques CHAUVIN - Président de l'*UEF-France*

Vie de l'*UEF supranationale*

Derrière les nuages qui s'amoncellent sur la ratification du Traité de Lisbonne en 2008….la ligne bleue de l'horizon du combat fédéralistes en 2009 !

Michel MORIN
Membre du Bureau de l'*UEF-Europe* - Secrétaire fédéral de l'*UEF-France*

Le calendrier de la ratification prévu, et souhaité, avant juillet 2008, ne sera certainement pas tenu. Le calme plat français qui règne après l'ancienne tempête référendaire, ne doit pas faire oublier que les tensions dans de nombreux États membres sont nombreuses et variées et retarderont les ratifications.
Les marges de manoeuvre offertes par les nouvelles règles de fonctionnement de l'Union ne pourront être exploitées complètement qu'après la ratification complète. **Cependant les fédéralistes européens poursuivent leurs préparatifs et leurs actions** pour demander aux partis politiques de s'engager sur la voie de la démocratisation du fonctionnement du Parlement européen et de la Présidence de la commission, tout en gardant en perspective la relance du processus constitutionnel. (*cf.* notre éditorial et les autres informations dans bulletin).

Trois grands moments de la vie de l'*UEF* supranationale vont ponctuer cette période :

- une rencontre entre les députés de l'***Intergroupe fédéraliste au Parlement européen*** et les responsables de l'*UEF*, membres du Bureau et responsables des organisations membres le jeudi 3 avril. C'est un moment important de renforcement des liens entre le « noyau » démocratique le plus significatif dont dispose l'Union européenne et notre organisation, « avant-garde » du *Peuple européen*. Un axe stratégique plus conséquent devrait être construit sur cette coopération ;
- un **Comité fédéral européen**, sera réuni le 5 avril 2008, toujours à Bruxelles, et préparé par un Bureau européen la veille. Il confirmera les actions en cours et préparera les prochaines étapes pour revendiquer la création d'un **« Gouvernement démocratique pour l'Europe » ;**
- un **Congrès européen de l'UEF** sera convoqué en octobre 2008 en France, probablement à Paris. Ce sera un temps très fort pour la vie de notre mouvement au niveau français et européen. En pleine présidence française de l'Union (ancien modèle), les fédéralistes devront faire entendre leur voix, toujours avec l'élection de 2009 en point de mire, mais aussi pour relancer leur revendication de **Constitution pour une Europe fédérale**. Les textes déjà en discussion depuis 2007 devront trouver là une expression politique structurée et solide pour guide les combats des prochaines années.

Vie de l'*UEF-France*

Réunions de nos instances (Bureau et Commission nationale)

Commission nationale - 2 février (Lyon)

Une quinzaine de membres de la Commission nationale se sont réunis à L'Europe Direct de Lyon début février. Une quinzaine d'autres, empêchés, s'étaient fait représentés ou avaient envoyé leurs excuses (en particulier des régions Alsace, Franche Comté et Midi-Pyrénées).

Le président Jacques Chauvin a fait adopter, à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion et ouvre la séance vers 10 H 15 devant une Commission restreinte. Puis il a présenté les travaux du Bureau :

- modernisation du site de l'*UEF-France*, sous la responsabilité de Valéry-Xavier Lentz ;
- envoi d'une lettre au Président français sur les symboles de l'Union européenne (publiée dans notre dernier bulletin) ;
- lettres à la présidente du *Mouvement européen* pour signaler l'absence de l'*UEF* sur le site du *ME* France et à la Présidente de l'*UEF-Europe*, Mme. Mercedes Bresso, demandant la modification des dates du Congrès européen ; action relayée par Michel Morin, membre du Bureau européen de l'*UEF* et Secrétaire fédéral de l'*UEF-France* à la réunion du Bureau élargi européen récemment réunie à Turin ;
- participation de Jacques Chauvin et de David Soldini à la préparation des deuxièmes *Etats généraux pour l'Europe* devant se tenir à Lyon les 20 et 21 juin…

Jean-Francis Billion a présenté les *Notes de l'UEF-France*, dont 20 ont été publiées en 2007 (la liste en est

publiée dans ce numéro et elles peuvent être téléchargées sur le site www.uef.fr, et qui complètent *L'Europe fédérale*.

Le Président a fait un point rapide des informations sur la vie des sections régionales, point que Jean-Luc Prevel a complété pour l'*UEF Rhône-Alpes*.

Michel Morin a proposé d'ajouter à l'ordre du jour et fait confirmer le soutien de l'*UEF-France* à la ratification par la France du Traité de Lisbonne en particulier à l'occasion d'une action de rue commune à Versailles, à l'occasion de la réunion du Congrès parlementaire, à l'initiative des *Jeunes Européens France* (section française de la *JEF Europe*, auxquels nous lie depuis 2007 un Pacte de partenariat ; *cf.* dans ce numéro leur argumentaire pour la ratification du Traité) et d'autres partenaires.

Jacques Chauvin a également présenté les projets d'action en cours pour les prochaines semaines, et en particulier, la manifestation de Versailles, une Conférence à La Sorbonne avec participation de lui-même et de David Soldini sur le thème « Jusqu'où l'Europe » (*Cf.* ci-après) et, plus particulièrement, les Etats généraux de l'Europe du printemps à l'occasion desquels l'UEF France doit organiser avec divers partenaires un atelier de réflexion sur la démocratie représentative en Europe sous le titre de « Aux urnes citoyens » dans le cadre de la préparation des élections européennes de 2009.

Le Président a également lancé le débat politique sur la stratégie de l'*UEF Europe* auquel ont participé entre autres André-Pierre Darteil, Bernard Giroud et François Coutin.

Michel Morin a fait le compte-rendu du Bureau européen de Turin et rappelé quelles étaient les dates charnières conditionnant et influençant les actions des fédéralistes actuellement axées sur la ratification du Traité de Lisbonne et la préparation des élections européennes de 2009 :

- Action 1 : interpellation des partis au niveau européen par l'*UEF Europe* sur leurs engagements européens (présidence de la Commission ; listes croisées ; relance du processus constitutionnel ; refus de la main mise intergouvernementale sur un « package » pour les diverses présidences) ; des actions parallèles pouvant et devant être menées aux plans national et local par les sections fédéralistes ;
- Action 2 : relance d'une campagne populaire autour des orientations définies au récent Comité fédéral de Prague (dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro) et pour un Gouvernement européen démocratique.

Michel Morin a également rappelé que le prochain Congrès européen de l'*UEF*, en principe au printemps à Bruxelles, devrait revenir sur ces questions et les approfondir tout en soulignant qu'une quasi-unanimité est en train de se reconstruire au sein de l'*UEF-Europe* et que les problèmes du financement européen de nos activités semblaient évoluer positivement.

Dominique Thaury, trésorier, a clos les comptes et signalé que .le compte d'exploitation était positif avec un léger bonus par rapport au budget malgré un certain retard dans la rentrée des cotisations 2007. Il s'est félicité des économies réalisées au plan de notre bulletin et des frais de réunion. Il a commenté le budget prévisionnel pour 2008.

Jean-Francis Billion a proposé d'organiser, si possible dans les locaux du Parlement européen à Paris, une table ronde sur l'Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*), cette action soutenue également par les fédéralistes mondiaux étant depuis récemment soutenue par l'UEF Belgique, le MFE italien et l'UEF-France. Il a signalé que les *JE France* l'ont mentionnée à diverses reprises sur *Le Taurillon* et qu'elle est soutenue par le Parlement européen, le Parlement canadien et le Parlement de l'Union africaine. Jean-Pierre Gouzy en soutenant cette initiative a proposé qu'un petit groupe de travail soit créé à ce sujet.
Jean-Francis Billion a également évoqué le Congrès du *Mouvement fédéraliste mondial* tenu fin août à Genève (*Cf.* la *Note de l'UEF France* - 2008 N° 2) et proposé de créer une commission sur le fédéralisme mondial au sein de l'*UEF France*. Un accord de principe a été donné par Jacques Chauvin à ce sujet.

Jean-Pierre Gouzy a évoqué le « 60° anniversaire du Congrès de La Haye » et signalé un colloque sur ce thème devrait se tenir en mai à la Sorbonne. Jean-Francis Billion a évoqué la tenue d'un autre colloque à Pavie en avril, sur « Spinelli et la Résistance ».

Bureau - 19 février (Paris)

Le Bureau s'est réuni brièvement à Paris, en présence de 4 de ses membres (Jacques Chauvin, David Soldini, Sandra Fernandes et Jean-Francis Billion) les autres s'étant fait excuser.

Jacques Chauvin a proposé en début de séance l'ordre du jour suivant : Etats généraux de l'Europe de Lyon (juin 2008), Campagne de l'*UEF* - Appel aux partis politiques, activités (Conférence de la Sorbonne ; perspectives de développement), Assemblée générale des *Fédéralistes mondiaux* / Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*), questions internes. Nous donnons, en sus des débats de la CN quelques informations complémentaires ci-dessous.

ETATS GENERAUX DE L'EUROPE

Le *CCRE* (*Conseil des communes et régions d'Europe*) et le *CIDEM* ont confirmé de même que celui de la *JEF* ont été confirmés pour s'associer à l'*UEF-France* à

l'occasion de l'atelier, « Aux urnes citoyens » sur la démocratie représentative européenne. Il a été aussi décidé de contacter deux autres associations, *Action fédéraliste - Socialisme et liberté* (comme l'*UEF France*, membre du *Mouvement européen - France*) et les *Réalités européennes du présent.* (Ces deux sociétés ayant depuis lors donné leur accord à notre initiative).
Un risque existant que certains organisateurs souhaitent réunir notre atelier avec un autre sur la Charte européenne, et donc en réduire la portée en diluant son contenu, une lettre a été adressée pour demander des éclaircissements à Mme. Anne-Christine Desnuelle du *ME France*.
Jacques Chauvin et David Soldini continueront à participer aux réunions de coordination pour l'organisation des EGE à Paris et les responsables de l'UEF Rhône-Alpes à celles organisées à Lyon par Europe Direct qui a été chargé de l'organisation localement.

LETTRE AUX PARTIS POLITIQUES

Il est décidé d'utiliser pour notre campagne en vue des élections européennes de 2009 le texte de *Lettre aux partis politiques* proposé par l'*UEF Europe* (publiée dans ce numéro) et une liste a été dressée des organisations auxquelles l'UEF France souhaite s'adresser (UMP / NC / P Rad / MODEM / PRG / PS / VERTS / PC / LCR / LO / R&PS).

ACTIVITES ET DEVELOPPEMENT DE L'*UEF-France*

Des prises de contacts ont été décidées avec l'AF- S & L et La Fédération, de même qu'une rencontre avec les nouveaux responsables des *Fédéralistes mondiaux* à l'occasion de notre prochaine Commission nationale à Paris.
Des contacts seront pris aussi dans l'objectif d'organiser des réunions d'information dans des régions où l'*UEF France* n'est actuellement pas organisée dans l'objectif de la faire connaître, et si possible d'y implanter de nouveaux groupes. Ont été en particulier évoquées les villes de CLERMONT-FERRAND / BORDEAUX / LILLE et des contacts éventuels en BOURGOGNE.

Activités régionales de l'*UEF*

UEF Paris - Ile de France

De gauche à droite, Alain Lamassoure, Jacques Marseille, Jacques Chauvin et David Soldini

L'Europe, jusqu'où ? … Jusqu'à l'Europe fédérale

Le samedi 9 février, de 10 à 12 H. 30, Jacques Chauvin et David Soldini étaient invités, en tant que Président et Vice-président de l'*UEF-France*, à prendre la parole à une réunion organisée par l'*Association pour le développement de l'histoire économique* (*ADHE*), présidée par M. Jacques Marseille, économiste et professeur à la Sorbonne. La réunion, suivie par près de 300 personnes, dont de très nombreux membres de l'*ADHE* auxquels s'étaient joints des adhérents des *Jeunes Européens* et de l'*UEF*, était sur le thème « L'Europe, jusqu'où ? ». A la tribune étaient également M. Alain Lamassoure, parlementaire européen (*PPE*) et le Professeur Jacques Marseille.

UEF Rhône-Alpes

Depuis le dernier numéro de *L'Europe fédérale* l'*UEF Rhône-Alpes* a poursuivi son activité en particulier en organisant en partenariat avec la *Maison de l'Europe de Lyon et du Rhône* le 22 janvier une Conférence de Madame Florence CHALTIEL, universitaire à Grenoble, à la Libraisie Décitre. Les fédéralistes sont intervenus dans la campagne des élections municipales par la publication d'un communiqué de presse que nous reproduisons ci-dessous et ils préparent actuellement deux actions de pétition dans les villes de Vienne (le 5 avril) et de Lyon (le 9 mai, à l'occasion de la Fête de l'Europe). Le Comité directeur s'est réuni le 18 janvier et se réunira à nouveau le 29 avril. Benoît Courtin, Président des *Jeunes Européens Lyon*, a participé à la réunion du 18 janvier à laquelle il a annoncé un double partenariat de son association avec les JE de l'Isère et de Clermont-Ferrand.

Communiqué concernant les élections municipales de mars 2008 en Rhône-Alpes

L'*UEF* a pour objectif la construction d'une Europe fédérale dotée d'une Constitution et dès le soir du 29 mai 2005, face aux résultats du référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE) l'*UEF Rhône-Alpes* a pris la position suivante : « l'*UEF-Rhône-Alpes* organisera des actions publiques pour faire battre les responsables de la mise en panne de l'Europe lors des prochaines échéances électorales ».
Même si une procédure intergouvernementale remet en place un traité, celui de Lisbonne, qui assurera le fonctionnement de l'Unin européenne, la construction de la démocratie européenne a connu un revers sérieux du fait de l'action politique de certains *leaders*.
Aussi à l'approche des élections municipales, les fédéralistes européens rappellent l'engagement qu'ils ont pris et le mettent en application.
En effet l'importance croissante du rôle des collectivités locales dans la construction européenne conduit l'*UEF Rhône-Alpes* à appeler les électeurs soucieux de la construction européenne, à ne pas confier de responsabilités aux responsables politiques ayant fait campagne pour le Non au TCE car ils portent la responsabilité d'avoir cassé le processus constitutionnel et donc à ne pas leur accorder leur vote lors des prochaines élections municipales dans toutes les communes de Rhône-Alpes.

La ratification nécessaire du Traité de Lisbonne

Le Pen en Irlande : le « Non » à l'Europe révèle son vrai visage
Les anti-Européens redoutent la visite du leader d'extrême-droite

Valéry-Xavier LENTZ
Membre du Bureau de l'*UEF-France*

L'Irlande est tenue, du fait de ses règles constitutionnelles, d'organiser un référendum sur le nouveau Traité de Lisbonne. Cette consultation suscite des vocations chez les nationalistes de toute l'Europe qui viennent y faire campagne. Les Irlandais découvrent le vrai visage du Non à l'Europe avec la visite du *leader* de l'extrême-droite française.
Une association d'étudiants en droit de l'*University College* de Dublin a invité le président du Front National, Jean-Marie Le Pen, à intervenir dans le cadre de la campagne relative à la ratification du nouveau Traité de Lisbonne, lequel doit remplacer le défunt projet de constitution européenne de 2004 afin de réformer les institutions de l'Union européenne.

L'extrême-droite française s'est naturellement toujours opposée à la construction européenne. Ses sympathisants représentent 24% des électeurs qui ont voté contre le traité constitutionnel lors du référendum français de 2005[1].

À la différence des sociaux-nationalistes, qui s'attachent au cadre national en raison de la croyance qu'il serait plus favorable à la mise en œuvre de leurs thèses politiques, la droite nationaliste oppose à l'idée européenne une vision identitaire. Réaffirmant et présentant comme avérés les mythes fondateurs de l'État-national, ils voient non sans raison dans l'ambition de créer, au niveau européen, du droit et une communauté de destin, l'antithèse de leur vision du monde. Pour autant les thèmes développés par l'extrême-droite ont fait tâche d'huile. La *lepénisation* des esprits souvent décriée a été illustrée lors de la campagne référendaire de 2005 par la banalisation de la xénophobie ordinaire, y compris envers nos concitoyens européens. Ainsi, le thème du plombier polonais, expression sortie de la bouche d'un Philippe de Villiers, a fait école dans les rangs de la gauche du Non.[2] Du côté de l'extrême-gauche, l'association *Attac* a publié des affiches mettant en scène une prostituée slovaque et Jean-Luc Mélenchon a brillé par ses propos anti-lituaniens.

Les nationalistes voyant dans une consultation référendaire sur un sujet complexe tel qu'un traité européen du pain bénit pour les thématiques démagogiques qu'ils affectionnent commencent à s'intéresser à la consultation irlandaise, le président de la République française ayant choisi, conformément aux dispositions de la constitution de la V° République, de faire confiance aux mécanismes de la démocratie représentative en vue de ratifier le nouveau traité.
Ainsi donc en profitant des vols *low-cost* dus à la concurrence, des facilités offertes par l'euro, que l'Irlande a adopté dès le départ, et des tarifs de téléphonie mobile réduits[3] grâce à l'intervention de la Commission, les anti-européens peuvent aujourd'hui débarquer dans la prospère Irlande, laquelle a su utiliser pleinement des aides européennes aux régions en difficultés, pour y faire leur propagande.

La venue de Le Pen ne passe pourtant pas inaperçue. Sa réputation sulfureuse fait craindre au camp anti-européen qu'elle ne nuise à leur cause. *The Irish Times* citait dans son édition du 17 janvier 2008[4] plusieurs dirigeants politiques faisant campagne contre le nouveau Traité de Lisbonne ont fait savoir qu'ils préfèreraient se passer de ce renfort inopportun. Les Irlandais ont pourtant aujourd'hui une occasion de voir clairement que derrière le refus de l'Europe se cache en réalité le nationalisme.

---

[1] **Selon l'*Ipsos* : 19,5 % des électeurs ayant choisis le Non étaient sympathisants du FN ou du MNR et 4,5 % du MPF.**

[2] **Lire notamment sur ces aspects de la campagne l'excellent livre de Dominique Reynié : *Le vertige social-nationaliste* ; La gauche du non, éd. La Table ronde, Paris, 2005, pp. 314.**

[3] **GSM : merci, l'Union !**

[4] ***Cf.* http://www.ireland.com/newspaper/br...**

Les Jeunes Européens
France

« L'Europe et ses citoyens ont besoin du Traité de Lisbonne »

Pourquoi un nouveau Traité pour l'Europe ?

☆ Pour **sortir de la crise institutionnelle** européenne

☆ Pour permettre à **une Europe** forte aujourd'hui de 27 États d'être **plus efficace, plus démocratique, plus transparente** et à 492 millions d'habitants de mieux vivre ensemble.

Qu'apporte le Traité de Lisbonne ?

☆ **Une Europe plus efficace**
- Les décisions seront prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité dans 40 nouveaux domaines (immigration, coopération policière et judiciaire, politique industrielle, énergie…)
- Le vote à la majorité qualifiée sera plus simple et plus représentatif (une décision pour être adoptée devra être soutenue par 55% des pays représentant 65 % de la population de l'Union Européenne).
- Le nombre de Commissaires sera réduit pour assurer davantage d'efficacité

☆ **Une Europe plus démocratique :**
- Le Parlement européen que nous élisons se voit accorder plus de pouvoir (élection du Président de la Commission européenne, des compétences législatives dans davantage de domaines …)
- Les parlements nationaux pourront intervenir dans le processus législatif, notamment s'ils estiment qu'un projet d'initiative européenne empiète sur leurs compétences
- Les citoyens européens disposeront d'un droit d'initiative : 1 million d'entre nous de plusieurs Etats pourront demander à la Commission européenne d'élaborer un projet de réglementation européenne.
- Des sommets tripartites avec les partenaires sociaux sont institués.
- Le Conseil devra légiférer en public.
- Le Conseil européen devient une institution à part entière soumise à la supervision de la Cour de justice.

☆ **La réaffirmation des valeurs de l'Union européenne** : la Charte des droits fondamentaux acquiert une valeur juridique contraignante

☆ **Une Europe plus visible et plus forte sur la scène mondiale :**
- Un haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité affirmera nos valeurs et nos positions (contre la peine du mort, pour la paix au Proche-Orient, pour la protection de l'environnement …)
- Un corps volontaire d'aide humanitaire, constitué de jeunes européens, est créé.
- Un Président de l'Union européenne élu pour deux ans et demi
- L'Union européenne aura la personnalité juridique, ce qui lui permettra de conclure des traités internationaux.

Pourquoi une ratification par voie parlementaire ?

☆ S'il doit y avoir une ratification par référendum, celui-ci ne peut être qu'européen. Un référendum national n'est pas souhaitable car des considérations nationales interfèrent toujours avec l'objet du référendum.

☆ Les gouvernements européens n'ont pas fait le choix d'un référendum européen, Réclamons le pour une prochaine ratification mais acceptons pour le Traité de Lisbonne une ratification par voie parlementaire. Rappelons que le Parlement est élu démocratiquement et composé de nos représentants.

Pourquoi faut-il que ce traité soit ratifié ?

☆ Pour que toutes les **avancées démocratiques et institutionnelles** contenues dans le texte s'appliquent. Si le Traité de Lisbonne n'est pas ratifié, c'est le Traité de Nice qui s'appliquera toujours avec toutes ses insuffisances institutionnelles et démocratiques.

☆ Parce qu'un **nouveau rejet** provoquerait certainement :
- **un coup d'arrêt pour la construction européenne pour un long moment**
- **un discrédit et une perte d'influence** pour l'Europe **sur la scène internationale** face aux autres puissances (Etats-Unis, Chine, Inde).

Nous nous efforçons d'améliorer la qualité, la lisibilité et la régularité, de l'*Europe fédérale*, des *Notes de l'UEF-France*, du site www.uef-fr …

merci de nous aider à leur diffusion : adhérez, diffusez, abonnez vous ! Merci

Le Traité de Lisbonne ou le refus de l'union politique

Yves LAGIER - janvier 2008
Président de l'*UEF Franche-Comté*
Conférence donnée à Nancy, avec les *Jeunes Européens*

Comme l'a bien souligné Pauline Gessant ce traité laisse un goût amer. Il n'est en rien simplifié car il comporte un ensemble de plusieurs textes : un traité sur l'Union européenne (EU) relatif aux institutions, un traité sur le fonctionnement de l'UE, auquel s'ajoute la Charte des droits fondamentaux proclamée à Nice. Il s'agit d'amendements qui ne peuvent se comprendre qu'en se référant aux textes antérieurs .Ce traité n'a de simplifié que le nom : alors que le projet de Constitution prévoyait de remplacer les traités préexistants, ce traité ne fait que s'ajouter aux précédents qu'il vient modifier.

Les réformes institutionnelles

L'essentiel des réformes institutionnelles contenues dans le Traité constitutionnel ont été reprises mais au prix de dispositions de nature à enlever à l'UE tout ce qui pourrait lui donner les allures d'un Etat. On a ainsi gravement compromis les chances de l'UE de s'affirmer comme une entité politique ayant une identité distincte de celle de ses Etats membres. L'économie l'emporte sur le volontarisme politique et la coopération interétatique sur la démocratie transnationale. Les reculs portent sur : l'abandon du terme « constitution », la renonciation à faire mention des symboles de l'UE (drapeau, hymne, devise) qui n'en subsistent pas moins, l'abandon de l'affirmation selon laquelle l'euro est la monnaie de l'UE. Une disposition nouvelle protége les compétences des Etats en politique étrangère, une autre permet au Conseil de demander l'abrogation d'une loi de l'UE. Ces lois continueront à être désignées sous les appellations de directive et de règlement au lieu de loi et loi-cadre qui figuraient dans le Traité constitutionnel. La *Charte des droits fondamentaux* ne figure plus dans le nouveau traité même si celui-ci s'y réfère. Le Royaume uni et la Pologne ont obtenu de ne pas être liés par les obligations résultant de la *Charte*. Les réformes retenues concernent la composition des institutions et leur mode de décision : quelques modifications au nombre des membres du Parlement, suppression de la présidence semestrielle tournante et instauration d'une présidence de 2,5 ans assurée par une personnalité européenne (désignation par le Conseil européen à la majorité qualifiée, 55% des Etats et 65% de la population). La commission ne comptera qu'un nombre de membres représentant les deux tiers du nombre des Etats et ce sur le principe d'une rotation égalitaire des nationalités. Le président de la Commission sera élu par le Parlement après les élections européennes sur proposition du Conseil qui devra tenir compte du résultat des élections. La portée démocratique de ces dispositions dépendra de la capacité des partis politiques à se mettre d'accord sur leurs candidats avant les élections. L'un des vice-présidents de la commission aura la responsabilité de la politique étrangère et de sécurité commune.

Le fonctionnement de l'Union européenne

La législation de l'UE sera en règle générale soumise à la co-décision du Conseil et du Parlement, la Commission conservant son monopole d'initiative. Pour les décisions la règle de l'unanimité subsiste en matière de politique étrangère, de sécurité, de défense, de protection sociale, de fiscalité. Dans les autres domaines la règle est celle de la majorité qualifiée définie comme 55 % des Etats représentant au moins 15 d'entre eux et 65 % de la population de l'UE. La minorité de blocage doit compter au moins quatre Etats. Ce mode de calcul n'entrera en application qu'en 2014, suite à l'acharnement de la Pologne. En outre, à la demande des Britanniques, un Etat membre opposé à une décision prise à la majorité peut obtenir que la décision soit retardée pendant « un délai raisonnable » (déclaration dite de Ioanina, ville grecque dans laquelle s'est tenue une réunion du Conseil). Enfin les Britanniques ont obtenu pour les domaines de la justice et police de n'être pas liés par des décisions prises à la majorité sans leur accord.
A noter également que de multiples sauvegardes des compétences nationales figurent dans les déclarations annexées au Traité .Il en est ainsi pour l'approvisionnement énergétique et la conduite de la politique étrangère.

Le refus de l'union politique

Ce traité montre une nouvelle fois les limites de la méthode intergouvernementale qui fait prévaloir les intérêts particuliers des Etats au détriment de l'intérêt général des citoyens européens. Son élaboration a encore fait la part belle aux négociations secrètes. Tout ce qui pouvait paraître ouvrir la perspective de constitution d'une entité politique nouvelle a été soigneusement éliminé. La question qui reste posée est celle de la finalité de l'UE. Il est plus que jamais clair que l'Europe ne pourra s'affirmer sur la scène mondiale, y défendre ses intérêts, contribuer à un ordre plus sûr et plus humain si elle ne s'organise pas en une entité politique dotée d'un gouvernement. Nous y reviendrons plus tard.
Guy Verhofstadt, dans son beau livre *Les Etats-Unis d'Europe,* récemment couronné en tant que lauréat du *Prix du livre européen*, écrivait en avril 2006 que « dans un monde qui avance, l'Europe doit cesser d'ergoter ». Il faut en effet prendre conscience de la réalité du monde afin de donner vie à une construction européenne qui réponde aux urgences de la planète. Il n'est pas inintéressant à cet égard de s'attarder sur les conclusions du Conseil européen tenu le 14 décembre, soit le lendemain de la signature du Traité de Lisbonne.

Perspectives européennes au 14 décembre 2007

Un groupe de réflexion « horizon 2020-2030 » est créé sous la présidence de Felipe Gonzalez, ancien Premier ministre espagnol. Il est édifiant de passer en revue ses missions. Je cite : « ce groupe est invité à répertorier les questions et les évolutions fondamentales auxquelles l'Union est susceptible d'être confrontée et à étudier les solutions à y apporter. A cet égard, on citera notamment le renforcement et la modernisation du modèle européen, qui concilie réussite économique et solidarité sociale, la compétitivité accrue de l'UE, l'état de droit,

le développement durable en tant qu'objectif fondamental de l'UE, la stabilité mondiale, les migrations, l'énergie et la protection du climat ainsi que la lutte contre l'insécurité mondiale, la criminalité internationale et le terrorisme. Il conviendrait d'accorder une attention particulière aux moyens de mieux s'adresser aux citoyens et de répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Le groupe mènera sa réflexion dans le cadre établi par le Traité de Lisbonne. C'est pourquoi il ne débattra pas des questions institutionnelles. Compte tenu de la perspective à long terme dans laquelle il s'inscrit, l'analyse à laquelle il procèdera ne devra pas non plus consister à examiner les politiques actuelles ni porter sur le prochain cadre financier de l'UE. Dans le cadre de ses travaux, le groupe de réflexion devra tenir compte des évolutions susceptibles d'intervenir en Europe mais aussi au-delà et notamment déterminer la meilleure manière d'œuvrer à long terme pour la stabilité et la prospérité aussi bien de l'UE que de la région qui l'entoure. Vaste programme dont l'imprécision et le caractère nébuleux permettent dès à présent de penser qu'il ne sera qu'un outil supplémentaire destiné à « noyer le poisson » et à éloigner encore un peu plus les citoyens de l'UE.
Revenons-en aux questions et évolutions fondamentales. Il n'est pas nécessaire de réunir un groupe de réflexion pour procéder à une analyse sans concession de la réalité du monde et de la place que l'Europe doit y tenir.
Avec Guy Verhofstadt et d'autres (notamment les fédéralistes européens) revenons-en aux fondamentaux et dans un premier temps au contexte international.

Le contexte international

Après la fin de la guerre froide la situation mondiale s'est complètement transformée. Au plan économique l'Asie a, par ses propres moyens, déplacé le centre de gravité de l'économie. L'Europe en proie à la mondialisation et au vieillissement de sa population n'a pas de réaction appropriée d'où sa faible croissance économique et son niveau élevé de chômage. L'euro a certes protégé nos économies des dévaluations et de l'inflation sans pour autant permettre de mettre en place une politique économique européenne. En effet les décisions économiques, fiscales, budgétaires restent du ressort de 27 gouvernements.
En matière de politique étrangère et de défense les Etats-Unis ont renoncé à développer une relation privilégiée avec l'Europe qui, en fonction des nouveaux impératifs stratégiques du 21ème siècle ne constitue plus un champ décisif. Laissant aux Etats-Unis le soin de fixer l'agenda du monde, nos pays sont divisés et cherchent des compromis entre les intérêts hétérogènes des Etats. L'attitude de la Grande-Bretagne est symptomatique : prétendant au *leadership* en matière de coopération militaire, elle s'oppose à la naissance d'un pôle européen autonome et affirme sa loyauté vis-à-vis des Etats-Unis.
Pour le problème de l'énergie, nos pays, dépendants du gaz russe et assujettis au pétrole du Moyen-orient, n'ont d'autre proposition que de tenter de coordonner leurs politiques nationales à travers des mémorandums ou politiques de bon voisinage.
On pourrait aussi évoquer la crise environnementale, le réchauffement climatique : chacun y va de sa réponse (*cf.* Grenelle de l'environnement).
Autant d'exemples qui prouvent que le Traité de Lisbonne ne répond en aucune façon aux réalités de l'heure, aux attentes des citoyens, aux défis à relever.
Il faut envisager une nouvelle organisation pour l'Europe dans les délais les plus brefs.

Une nouvelle organisation pour l'Europe

Le Traité de Lisbonne ne donne pas à l'UE les moyens de remédier au quadruple échec qui la caractérise aujourd'hui :

- illisibilité de l'UE, résultat de la multiplication des institutions, entassées les unes sur les autres, ayant donné naissance à un monstre institutionnel totalement incompréhensible par les citoyens ;
- immobilisme de l'UE, conséquence de la politique des petits pas, basée sur la seule sauvegarde des intérêts nationaux ;
- confusion normative qui conduit à imputer aux institutions européennes la responsabilité des choix politiques des Etats ;
- déficit démocratique car l'UE s'est construite par accords entre Etats négociés dans des conférences diplomatiques plus secrètes que publiques.

Nous sommes en fait en présence d'une sorte de confédération d'Etats liés par des traités dont l'histoire a montré qu'elle ne peut connaître que deux issues : soit se transformer en fédération , soit se dissoudre.

Le temps de l'émergence d'un fédéralisme spécifique, typiquement européen, est venu : une **fédération d'Etats et de citoyens**. Tous les Etats de l'UE ne s'accordent pas sur la finalité européenne, le Traité de Lisbonne en est l'illustration la plus récente. La conception de la Grande-Bretagne, de la Suède, du Danemark, de la Pologne n'est pas la nôtre. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la paralysie institutionnelle : PAC, rabais britannique, budget, politique du donnant-donnant (*cf.* Déclaration de Ioanina)... L'UE ne peut se transformer aujourd'hui en une **fédération d'Etats et de citoyens** pour la seule et bonne raison que nombre de ses membres ne sont pas en position de l'accepter. Le passé nous a donné l'exemple, avec la création de la monnaie unique, que seule une initiative d'un groupe pionnier d'Etats, agissant en avant-garde, permettra de sortir de l'impasse. Des propositions concrètes existent : ce sont celles de Guy Verhofstadt dans son ouvrage *Les Etats-Unis d'Europe*.

Quel est l'état de l'opinion publique ? Les gens ne veulent pas moins d'Europe mais une autre Europe. Ils veulent une Europe forte, qui fonctionne efficacement, une Europe répondant à leurs inquiétudes. Ils demandent que la question de la direction politique que doit prendre l'Europe soit tranchée. Le choix décisif consiste à trancher entre une simple zone de libre échange et une Europe véritablement politique donc nécessairement fédérale. Il ne faut pas se voiler la face : certains Etats ne voient dans l'UE qu'un lien de coopération économique ou, pire encore, un robinet d'argent.
Nous avons évoqué les défis nombreux et inédits auxquels nous sommes confrontés. Pour les relever l'UE doit se transformer en un projet politique intégral et cohérent. A Lisbonne l'Europe a sombré dans des ergotages alors qu'elle aurait dû se concentrer sur une tâche principale : comment jouer un plus grand rôle sur la scène mondiale ? L'Europe, tout en reconnaissant la spécificité et l'identité des Etats membres,

doit faire un saut qualitatif. Le Traité de Lisbonne a permis de « limiter la casse » mais n'a en aucune façon dégagé une perspective d'intégration renforcée.
Il est certain que tous les Etats ne sont pas disposés à aller plus loin. Attendre qu'ils le soient, est aussi absurde que d'attendre un train sur une ligne ferroviaire désaffectée.

Avec Verhofstadt, et bien d'autres, je pense qu'est venu le temps d'une nouvelle Europe qui sera celle des Etats-Unis d'Europe. Cette **fédération d'Etats et de citoyens** constituera une avant-garde, un noyau dur. Elle sera naturellement ouverte à tout Etat membre de l'UE qui le souhaiterait. La volonté des peuples de participer ou non à ce projet fédéral devra être validée par les citoyens : le referendum s'impose pour un choix aussi décisif. L'objectif n'est pas de réaliser un Etat plurinational mais bien de faire naître une nation européenne pluriétatique. Nous en revenons à la conception de Renan pour qui la nation se définit tout simplement par la volonté de vivre ensemble.
A nous militants fédéralistes européens de mettre le débat sur la place publique pour susciter les réactions : auprès des media, des élus, des relais d'opinion, des partis politiques. L'Europe n'a pas été sauvée à Lisbonne, elle s'est simplement dotée d'un règlement intérieur qu'on ne peut contester . L'essentiel reste à accomplir : répondre à la formidable mutation démographique et économique qui a donné naissance aux Etats continents : Etats-Unis, Inde, Chine entre autres. Sans initiative d'un groupe pionnier d'Etats, l'Europe manquera son rendez vous avec l'histoire.

50 ans, l'âge de la maturité pour le Parlement européen ?

Pauline GESSANT
Vice-présidente des *Jeunes Européens France*.
Chargée des relations internationales
Article publié initialement sur *Le Taurillon*

Le 19 mars 2008, le Parlement européen (PE) a soufflé ses 50 bougies. En effet, le 19 mars 1958 se tenait la session constitutive de la nouvelle Assemblée parlementaire européenne, qui se rebaptiserait « Parlement européen » quelques années plus tard en 1962.
Depuis le PE a fait du chemin. De 142 membres désignés par 6 pays et délégués par leur Parlement national en 1958, il compte aujourd'hui 785 députés élus au suffrage universel direct et représentant les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE). Ce nombre est réduit à 750 membres plus le Président par le Traité de Lisbonne.
Mais il s'agira toujours du seul Parlement multinational élu au monde. C'est également la seule institution européenne directement élue depuis 1979, date à laquelle eurent lieu les premières élections européennes.

Des pouvoirs croissants…

Le PE a vu ses pouvoirs se développer. Lors de sa création, l'Assemblée parlementaire européenne n'avait qu'un pouvoir consultatif. Le Traité de Maastricht lui a reconnu en 1992 un pouvoir de codécision avec le Conseil des ministres, ce qui lui permet de rejeter un texte législatif. D'abord limité à un nombre restreint de champs, ce pouvoir de codécision concerne aujourd'hui de nombreux domaines : liberté de circulation des biens, des travailleurs et des services, liberté d'établissement, marché intérieur, emploi, coopération douanière, lutte contre l'exclusion sociale, égalité des chances et de traitement, éducation, formation professionnelle, culture, santé, protection des consommateurs, recherche, environnement…
Et le Traité de Lisbonne prévoit une nouvelle extension des domaines concernés par la codécision, notamment en matière de justice et d'affaires intérieures, de politique commerciale commune et de législation agricole. Si le Traité est ratifié, 90 bases légales seront concernées par la codécision.
Le PE dispose également d'un pouvoir budgétaire puisqu'il a actuellement le dernier mot sur les dépenses non obligatoires et a un droit de rejet global du projet. La Commission du contrôle budgétaire du PE (*Cocobu*) surveille, en outre, l'exécution du budget et l'approuve tous les ans. Le Traité de Lisbonne renforce ce pouvoir en supprimant la différenciation entre dépenses obligatoires et dépenses non obligatoires.

Une affirmation de son rôle au sein du triangle institutionnel

Le PE exerce un pouvoir de contrôle de la Commission européenne puisqu'il doit approuver le Président de la Commission désigné par le Conseil puis le collège des commissaires proposé. C'est notamment à cause du rapport du comité d'experts mis en place par le PE que la Commission Santer démissionnera en 1999. En 2004, le PE mettra également à mal la Commission Barroso en imposant son veto à la nomination de l'Italien Rocco Buttiglione au poste de Commissaire à la justice et aux affaires intérieures. Dans ce domaine encore le Traité de Lisbonne prévoit un accroissement des pouvoirs du PE puisque celui-ci obtient le droit d'élire le Président de la Commission sur proposition du Conseil européen qui doit tenir compte du résultat des élections européennes.
Le PE a su contribuer pleinement au renforcement de ses pouvoirs en prouvant qu'il pouvait prendre des décisions dans l'intérêt général des citoyens européens et en démontrant son indépendance en rejetant des propositions de la Commission et du Conseil comme ce fut le cas avec la directive sur la libéralisation des services portuaires ou le compromis budgétaire de décembre 2005, ou en réécrivant plusieurs directives dans un sens très différent de celui de la Commission (Directive sur les brevets logiciels en Europe, Directive Bolkestein…). Son action en faveur des Droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit, notamment au travers du Prix Sakharov qu'il remet chaque année, contribue également à asseoir sa place.

…mais une représentativité démocratique à accroître

Malgré ces pouvoirs de plus en plus importants accordés au PE et le rôle capital qu'il joue souvent pour les citoyens (souvenons-nous par exemple de la Directive *reach* sur les produits chimiques), le taux de participation aux élections européennes reste faible. Ainsi en 2004 il dépassait à peine les 45 %. Et un récent *Eurobaromètre* montre que les trois-quarts des citoyens européens ne savent pas quand auront lieu les prochaines élections européennes, qui sont pourtant prévues pour 2009.
La légitimité démocratique que tire le PE de son élection au suffrage universel direct ne doit pas occulter ce problème de

représentativité. Même si le Traité de Lisbonne le réaffirme comme l'Institution de représentation des citoyens européens au niveau de l'UE (l'article 8A2 prévoit en effet que « les citoyens européens sont directement représentés, au niveau de l'Union, au Parlement européen »), le lien entre le PE et les citoyens de l'UE reste distant.
L'élection du PE doit avoir une dimension européenne plus forte… Au niveau national, ce lien est assuré par les partis politiques. Or les partis politiques européens peinent eux à assurer ce rôle, notamment parce que, pour la plupart, ils ne développent ni programme européen, ni campagne européenne. Au niveau national, les partis politiques assurent des rôles clairs : élaboration des programmes, désignation des têtes de liste et retours sur les décisions prises. Au niveau européen, ces rôles ne sont pas pour le moment assurés. Certes les députés européens siègent par groupe politique et non par nationalité, mais cela ne suffit pas.

Vers une nouvelle étape en 2009 ?

L'élection du PE doit avoir un enjeu visible : le choix du président de la Commission européenne doit dépendre de son résultat. Les nouvelles modalités d'élection du Président de la Commission européenne prévues par le Traité de Lisbonne devraient permettre, si le Traité est ratifié, de structurer la campagne autour de cet enjeu et du programme des candidats. Encore faut-il que les partis européens jouent le jeu en désignant leur candidat à la Présidence de la Commission avant chaque élection du PE, en proposant des listes transnationales et multinationales et en menant de véritables campagnes européennes.
L'élection du PE doit avoir une dimension européenne plus forte afin que les électeurs puissent se prononcer sur l'orientation à donner aux politiques de l'UE. Et les partis politiques nationaux doivent expliquer leur position au sein des partis politiques européens et les thématiques qui leur semblent prioritaires pour le prochain mandat européen. Une modification du rythme de travail du PE devrait peut-être également être envisagée afin de donner aux eurodéputés le temps nécessaire pour rendre compte de leur mandat dans leur circonscription et ainsi rendre compte de leurs décisions auprès des citoyens européens. Ce n'est sans doute que lorsque le citoyen constatera l'étendu des pouvoirs de son eurodéputé, qu'il réalisera l'impact de l'UE sur sa vie quotidienne et qu'un espace public européen pourra se développer.

Pour des députés européens fiers de leur mandat

Bien qu'il n'ait pas de pouvoir d'initiative, le PE dispose d'une légitimité incomparable pour s'exprimer sur les orientations politiques de l'UE en tant que seule institution européenne directement élue. Mais pour qu'il reflète les choix politiques exprimés par les électeurs pour la construction européenne, il doit être élu sur la base de campagne clairement européenne et non d'enjeux nationaux.
Une Europe plus démocratique et plus proche de ses citoyens, donc mieux comprise, nécessite un Parlement avec des pouvoirs étendus et rendant des comptes à ses électeurs sur une base réellement européenne. Il est de la responsabilité des femmes et hommes politiques de se saisir de cet enjeu et de ne plus considérer les élections européennes comme des élections de second rang ou un lot de consolation, faute de poste national.

Si nous ne pouvons que nous réjouir de l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen qui constitue une véritable avancée en matière de démocratisation de l'UE, nous devons rester vigilants quant à ses responsabilités vis-à-vis des citoyens qu'il représente. C'est à cette condition que le Parlement européen atteindra sa maturité et pourra infléchir le sens de la construction européenne, fort de ses pouvoirs croissants et d'une légitimité apportée par 492 millions de citoyens.

Fédéralisme - confédéralisme : vérités belges et tabous européens

Les évolutions belge et Européenne donnent des images paradoxales et contrastées: l'une semble s'engager sur la voie confédérale tandis que l'autre tente laborieusement de dépasser le stade confédéral pour déboucher un jour sur des "États-Unis d' Europe", c'est à dire sur une Europe fédérale.

En Belgique, les deux principales communautés n'en finissent pas de se frustrer mutuellement. Elles se renvoient la balle en s'accusant des blocages et dysfonctionnements de plus en plus évident du fédéralisme belge, sans pour autant en diagnostiquer les causes réelles. Elles semblent ignorer les leçons de l'histoire et les enseignements des théoriciens du fédéralisme qui constatent qu'en dessous de six entités aucun fédéralisme au monde, dans un cadre démocratique, ne s'est avéré efficace et durablement viable.

Un fédéralisme à trois mais cristallisé autour de deux communautés majeures est mécaniquement ou chimiquement instable. L'histoire montre qu'un tel fédéralisme peut servir soit d'antichambre à la fusion en un Etat unitaire cohérent, soit à un confédéralisme ou, pire, à un divorce en bonne et due forme. L'explication de cela tient au fait que le fédéralisme marie simultanément égoïsme et besoin de coopération.

Lorsque trop peu d'entités se regroupent, les jeux et combinaisons d'intérêts ainsi que les inévitables rivalités manquent de fluidité, d'imprévisibilité et conduisent trop souvent à des blocages stéréotypés sans possibilité d'arbitrages rapides et spontanés. Le phénomène s'en trouve notablement aggravé dans un contexte de bipolarité linguistique et ou religieuse. On peut, par exemple, aisément imaginer ce qu'il serait advenu de la Suisse si au lieu de se fédéraliser en plus de vingt entités, elle ne l'avait fait que sur base de deux ou trois cantons largement disproportionnés. Au lieu d'évoluer à partir d'une situation confédérale au départ vers le vrai fédéralisme qui est aujourd'hui le sien, elle aurait sans doute rapidement explosé ou serait restée à son stade confédéral.

Le fédéralisme belge dans sa forme actuelle est sans doute le modèle qui à le moins de chance de pouvoir un jour bien fonctionner. Il présente en effet le plus de

facteurs susceptibles de conduire aux blocages et à l'impossibilité de prendre ensemble des solutions efficaces ou encore de définir des systèmes de solidarité mutuellement acceptables et réversibles. Faute d'un nombre suffisant de composantes régionales, même les familles politiques n'arrivent pas à se fédérer au niveau national tandis que l'absence de hiérarchie des normes entre les niveaux fédéraux, régionaux et communautaires achève de rendre le système largement ingouvernable. Difficile dans ces conditions de ne pas connaître l'exaspération mutuelle à cause de l'extrême difficulté à arbitrer positivement rivalités et conflits.

Tout le monde reconnaît pourtant que la priorité doit aller d'urgence à l'économique et au social dans un cadre de renchérissement sensible du coût de la vie et de creusement des inégalités. Tout simplement, la structure institutionnelle actuelle qui favorise bipolarités et blocages ne permet pas de faire face aux vrais problèmes de la société et des citoyens. Une clarification du système s'impose d'urgence même s'il doit se traduire par un renforcement substantiel des compétences des Régions et Communautés.

L'Europe elle, est encore largement confédérale mais a entamé depuis des décennies un processus qui doit la conduire, un jour, sous la pression des nécessités et de l'intérêt commun, à un stade vraiment fédéral. Comme elle s'est très rapidement élargie ces dernières années, elle se trouve confrontée à un système de prise de décision de plus en plus inadapté à une gestion efficace des défis mondiaux, système que le Traité de Lisbonne n'améliore que partiellement. Sa prospérité et sa place sont aujourd'hui menacées ou fragilisées dans un monde globalisé en transformation ultra rapide sous l'impulsion des évolutions technologiques et de l'émergence spectaculaire de deux pays de plus d'un milliard d'habitants chacun comme la Chine et l'Inde.

D'urgence, l'Europe à besoin d'un système institutionnel plus efficace. Elle doit accélérer sa transformation et se doter d'une nouvelle gouvernance, du moins dans les domaines clés que sont les relations extérieures, la stratégie économique et industrielle, l'énergie, la recherche et l'innovation technologique. L'Europe ne peut plus se contenter d'un système encore largement confédéral ou à peine 1% du PIB de l'Union est mis au service de politiques communes à comparer, par exemple, aux 25% dont disposent le niveau fédéral américain. Les dirigeants européens devraient discuter de combien de pourcent, voire de dizaine de pourcent du PIB devraient être gérés par l'Union plutôt que de continuer à se battre sur la valeur de la deuxième décimale du pourcent. C'est un message pour Felipe Gonzalez qui préside le Comité des Sages chargé de réfléchir à l'avenir de l'Union.

Le moindre des paradoxes n'est pas de constater que pour progresser et relever les défis économiques et sociaux qui sont les siens, l'Europe dispose pourtant d'un nombre plus que suffisant de membres requis pour entamer un processus réussi de fédéralisation. Mais les règles actuelles de prise de décision à l'unanimité sur les matières essentielles ne le permettent pas. De toute évidence une Europe fédérale ne pourra se faire d'emblée pour les vingt-sept pays de l'Union qui vivent des situations économiques et sociales encore trop diverses. Par contre, pour la majorité des quinze pays qui partagent l'Euro et qui sont conscients de la nécessité d'en faire un outil plus efficace au service de stratégies économiques et sociales cohérentes, il est urgent de pouvoir aller de l'avant. L'avenir est à une Europe structurée en cercles concentriques avec une zone de libre échange autour d'un noyau fédéral. Encore faut-il savoir de quel modèle fédéral elle devrait pouvoir s'inspirer à un moment où le mot fédéral est compris de manière contradictoire: désunion en Belgique et super-Etat en Europe. Alors que le vrai fédéralisme trouve sa meilleure explication dans la subsidiarité où l'action est menée par le niveau de pouvoir le plus efficace.

Pour l'Europe et sa diversité - culturelle, linguistique et religieuse notamment - c'est logiquement le modèle suisse, et non américain qui devrait être la principale source d'inspiration pour s'engager vers le fédéralisme. A vingt-sept et plus demain, l'Europe encore trop largement confédérale est proche de la paralysie. Sous la pression de l'urgence et des nécessités, elle ne peut rester plus longtemps au stade actuel sous peine de compromettre son avenir économique, son modèle social et sa place dans le monde. Une décision unanime en la matière n'étant pas facilement concevable à vingt-sept, seul un noyau de pays est en mesure de tenter l'expérience à relativement court terme. Ce noyau fédéral "à la Suisse" qui serait ultérieurement rejoint par les autres lorsque ces derniers s'estimeraient être en mesure de le faire, devrait logiquement émerger du Groupe Euro comme le recommande d'ailleurs le premier ministre belge Guy Verhofstadt dans son livre sur les Etats-Unis d'Europe. C'est à cette tâche que sans retard il faut s'atteler à présent.

Paul FRIX
Domenico ROSSETTI DI VADALBERO
Section belge de l'*UEF* (*UEF.be*)
Article paru dans *L'Écho* du 5/02/2008
et dans la newsletter d el'*UEF.be*

Les fédéralistes français en ligne :

UEF France : www.europe-federale.asso.fr – www.uef.fr
JE France : www.jeunes-europeens.org
Le Taurillon : www.taurillon.org

Des arguments politiques, des prises de position ou des informations fédéralistes : téléchargez les *NOTES DE L'UEF-France* sur www.uef.fr, faîtes les suivre sur le net, polycopiez les et diffusez les. D'avance merci. Le site est mis à jour régulièrement.

Humeurs fédéralistes

Henri Guaino : le conseiller de l'ombre de Sarkozy qui exaspère (...) La tendance souverainiste de l'Elysée[5]

Vincent GUERRE
Président des *Jeunes Européens - Isère*
Article publié initialement par *Le Taurillon*

Les discours européens de Nicolas Sarkozy sont en grande partie inspirés par son conseiller Henri Guaino. C'est de lui que viennent les principales déclarations souverainistes du chef de l'État. Quelle est véritablement l'influence de ce conseiller de l'ombre sur la politique européenne de la France

La politique européenne de Nicolas Sarkozy agace l'Union européenne (UE) et la plupart de ses États membres. Les multiples déclarations, critiques et projets de réforme du Président de la République ont le don d'irriter les partenaires européens de la France, qui n'apprécient guère ces interventions unilatérales.

Du fait de sa fonction présidentielle, il est normal que Nicolas Sarkozy donne son avis sur la construction européenne. Cependant, il outrepasse son rôle lorsqu'il remet en cause des accords ayant fait l'objet d'un consensus entre les 27. Par exemple, en ce qui concerne l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), ses déclarations ont pu donner l'impression au citoyen que l'Europe était la cause de ses problèmes au quotidien.

Un conseiller souverainiste à l'Élysée

Le président de la République n'agit la plupart du temps pas seul. Ses discours sur l'Europe sont souvent rédigés par son « conseiller spécial », Henri Guaino, un individu qui se proclame « souverainiste et fier de l'être » et qui n'hésite pas à rappeler qu'il a voté non au Traité de Maastricht et à la Constitution européenne. En 1992, il a ainsi conseillé Philippe Séguin, un des principaux défenseurs du non à Maastricht. Henri Guaino n'aime pas l'Europe, surtout quand elle prétend être politique ; il ne souhaite d'ailleurs rien d'autre que sa disparition.

Hugues Beaudouin, journaliste à *LCI*, raconte par exemple que lors du Sommet européen de juin dernier, Henri Guaino avait déclaré à un porte-parole de la Commission européenne : « mais vous ne comprenez pas qu'un jour tout ce machin va s'effondrer », pointant du doigt les locaux de la Commission.

Henri Guaino est la véritable éminence grise de Nicolas Sarkozy ; c'est lui qui a inspiré les diatribes du président contre la BCE[6] et qui a théorisé le projet d'Union méditerranéenne, ce à quoi il faut ajouter la rédaction de la plupart des discours souverainistes de la campagne présidentielle.

La patte Guaino dans les charges présidentielles contre l'Union

Les principaux points sur lesquels insistent Nicolas Sarkozy et son maître à penser concernent l'euro, la lutte contre les déficits et l'Union méditerranéenne.

Sur l'euro d'abord, ils dénoncent depuis plusieurs mois le niveau élevé de la monnaie unique par rapport au dollar, ce qui pénalise selon eux les exportations françaises. Pourtant, le change de l'euro n'a pas empêché l'Allemagne de redevenir le premier exportateur mondial ! Poussé par Guaino, Nicolas Sarkozy accuse la BCE de tous les maux de l'économie française et réclame que son indépendance soit revue. Cette idée a suscité l'opposition des autres États membres de l'Union, Allemagne en tête, pour qui il est hors de question de revenir sur l'indépendance de la BCE, indépendance que la France avait pourtant approuvée au moment de la mise en place de l'euro !

En ce qui concerne la lutte contre les déficits publics (un autre engagement de tous les États membres), Nicolas Sarkozy s'est fait le continuateur de Jacques Chirac (qui fut lui aussi conseillé pendant un temps par Guaino) en réclamant sans cesse des sursis auprès de la Commission européenne. Alors que presque tous les partenaires de la France ont fait des efforts pour réduire leur déficit, Nicolas Sarkozy continue de s'asseoir sur le Pacte de stabilité et de croissance et demande à être jugé sur cette question à la fin de son mandat, alors que la Commission exige des résultats pour 2010.

L'Union méditerranéenne est la dernière idée lancée par Nicolas Sarkozy et Henri Guaino. Ce projet suscite l'opposition franche des pays de l'UE non riverains de la Méditerranée, et en particulier de l'Allemagne. Mais une fois encore Nicolas Sarkozy refuse d'abandonner le projet de son conseiller, au risque de se fâcher durablement avec Berlin. Deux réunions au sommet entre la France et l'Allemagne viennent ainsi d'être annulées, officiellement pour des « raisons de calendrier », mais selon certaines sources, notamment dans la presse allemande, cela serait dû à l'intransigeance de Nicolas

[5] **Ce texte est antérieur au Sommet européen de Bruxelles qui a récemment adopté un compromis franco-allemand profondément remanié sur le projet français d'Union méditerranéenne.**

[6] ***Cf.* à cet égard les propos du Chef de l'Etat dans *Le Monde* du 16 septembre 2007.**

Sarkozy, qui ne tolère pas que personne en Europe, ni même en Afrique du Nord, ne veuille de son Union méditerranéenne !

La ligne souverainiste de Guaino perdrait-elle du terrain ?

Les théories d'Henri Guaino exaspèrent la Commission et les partenaires de la France depuis déjà un bon moment. Il est à craindre que la France se retrouve encore plus isolée en Europe. Longtemps silencieuse, la majorité présidentielle critique désormais elle aussi le conseiller du président. Cité par le journaliste de *Libération* Jean Quatremer, le député européen *UMP* Alain Lamassoure a ainsi déclaré qu' « il y a un problème Henri Guaino », ajoutant qu' « il y a d'un côté tout le gouvernement et l'*UMP*, de l'autre Guaino' ».
Jean-Pierre Jouyet, le Secrétaire d'état aux Affaires européennes, a quant à lui exprimé[7] son scepticisme vis-à-vis de l'Union méditerranéenne. D'après certains observateurs, la diplomatie française rejoindrait progressivement les thèses de Jouyet. Deux chercheuses du *Centre de politique européenne*, Rosa Balfour et Dorothée Schmid, estiment ainsi que Nicolas Sarkozy sera contraint de mettre de l'eau dans son vin sur l'Union méditerranéenne.
Il est grand temps que la droite française fixe une ligne cohérente en matière de politique européenne ! Il est pour cela nécessaire qu'elle dénonce plus fermement l'influence d'Henri Guaino sur Nicolas Sarkozy, car les idées du conseiller de l'ombre sont loin de correspondre aux besoins de la France dans le contexte de la mondialisation.
À quelques mois de la Présidence française du Conseil de l'Union, l'attitude du Président de la République est encore incertaine. Allons-nous assister à un « Sarko show » orchestré par Guaino et dirigé contre la BCE ? Ou allons-nous plutôt voir le Président revenir à un discours plus favorable à l'intégration européenne, à l'image de son allocution du 10 février sur la ratification du Traité de Lisbonne ? L'influence d'Henri Guaino sur la politique européenne de Nicolas Sarkozy ne sert pas la France, et cela risque d'être dommageable durant la Présidence française.

Heureusement, les mécontentements qui commencent à se manifester dans la majorité semblent gagner du terrain : Guaino apparaît de plus en plus comme le maillon faible dont il faut se débarrasser. Vivement que le Président de la République utilise sa nouvelle phrase fétiche face à son conseiller : « et bien, casse-toi pauvre c.. ! ».

Débats fédéralistes

A propos de la candidature de Tony Blair à la Présidence du Conseil européen

[7] **Dans *Le Figaro* du 25 janvier 2008.**

Il est sans doute trop tôt pour en parler mais suivant l'adage : "il vaut mieux prévenir que guérir".
Il y a deux façons de voir l'avenir de l'Union européenne, on partage, vous à qui je m'adresse, une façon de voir cette Union, mais on ne partage pas l'autre .
On partage la vue des Pères fondateurs, de Spinelli et d'autres militants qui veulent une unité toujours plus affirmée jusqu'a l'Etat à caractère fédéral.
Si le Traité de Lisbonne est ratifié par tous les pays, il entrera en vigueur dès 2009.
L'une de ses dispositions précise que les Chefs d'Etats élisent un Président de l'Union pour deux ans et demi.
Il serait logique que ce futur Président partage notre vue d'ensemble sur l'unité de l'Union.
Nous devrions le dire et nous devrions le questionner.
Nous devrions exiger un engagement des candidats à ce poste pour poursuivre l'union pleine et entière.
Un Président de l'Union doit être partisan de Schengen, de tous les accords signés entre Européens, partisan d'une monnaie unique.
C'est une question de simple bon sens, on ne peut prétendre à présider un organisme si l'on fait un choix sélectif de ses engagements
Si on prétend présider l'Union, on en partage tous les engagements.
Il est utile que tous nos amis fassent pression pour que ce questionnement ait lieu avant l'élection.

Guy PLANTIER
UEF Rhône-Alpes

Réponse à Guy Plantier

A Guy Plantier qui a diffusé un message appelant judicieusement les militants européens à s'intéresser au choix du futur président de l'Union et à faire part de leurs réactions, j'ai répondu ce qui suit.

Vous avez raison de souhaiter l'implication des citoyens dans le choix du futur président, non de l'Union mais du Conseil européen. Le critère essentiel devrait être l'acceptation sans réserves de la méthode communautaire. Car le danger existe que le nouveau président se considère comme le gardien de l'intergouvernemental face à la Commission et au Parlement. Pour qu'il soit le président de l'Union et pas seulement du Conseil européen, il faudrait qu'il soit élu par les peuples ou par le Parlement, ce que sera désormais le Président de la Commission. Pour l'avenir deux possibilités : ou bien le président du Conseil européen se limite à un rôle symbolique et protocolaire comme les chefs d'Etat en régime parlementaire, ou bien il devient le chef de l'exécutif. Mais la deuxième hypothèse suppose une désignation démocratique et, à terme, la fusion avec la présidence de la Commission.

J'ajouterai que certains eurosceptiques contestent la légitimité démocratique de la Commission sous prétexte qu'elle n'était pas élue mais désignée par les gouvernements. Il en sera de même du futur président du

Conseil européen mais, contrairement à la Commission, celui-ci ne sera pas investi par le Parlement ni responsable devant lui. Avec le nouveau traité la Commission sera élue par le Parlement, ce qui devrait lui donner une légitimité démocratique au moins égale à celle du président du Conseil européen

Robert TOULEMON
Auteur du livre *Aimer l'Europe. UEF Ile de France*

Nouvelles des Fédéralistes mondiaux

Convoquée par Jerry Bourgeois, Secrétaire de l'association, une dizaine de personnes se sont réunies à Paris au siège social en représentation des adhérents de Rhône-Alpes et de la Région parisienne, dont Jerry Bourgeois, Anne-Marie Molina (trésorière), Didier Colmont, Jean-Francis Billion. D'autres s'étaient fait représenter comme par exemple Michel Forestier et Jean-Luc Prevel. Un observateur du *Registre des Citoyens du Monde* était également présent

L'AG avait pour but de réélire un Bureau chargé de l'avenir de l'association, en sommeil ces dernières années, et en particulier sur Lyon depuis l'adhésion de l'*UEF Europe* au *Mouvement fédéraliste mondial*. Un nouveau Bureau a donc été élu (Président, Didier Colmont ; Secrétaire, Jean-Francis Bilion ; Trésorier, Jean-Luc Prevel, et Jerry Bourgeois comme Vice-président.
Daniel Durand et Jerry Bourgeois ont tracé les grandes lignes d'un historique des activités des *Fédéralistes mondiaux* et des *Citoyens du monde* depuis leur création dans l'après-guerre.
Jean-Francis Billion a donné des informations sur la réunification au plan international du *WFM*, de la *JEF Europe* et de l'*UEF Europe* et distribué diverses *Notes de l'UEF France* traitant du mondialisme et du récent Congrès de Genève du *WFM*.
Didier Colmont a proposé que les *Fédéralistes mondiaux* deviennent à terme un « comité de l'*UEF France* » selon des modalités à trouver d'un commun accord et il a été décidé de demander une rencontre au Bureau de l'*UEF-France* pour en discuter les modalités.
Daniel Durand et Jean-Francis Billion ont abordé les perspectives d'action à Paris d'ici à la fin 2008 :

- réunion promue par les *World Citizens,* association de San Francisco, à l'occasion des **célébrations à Paris des 60 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'homme** ; diverses autres maniufestations devant alors se tenir à l'***Unesco*** ;
- réunion envisagée par l'*UEF France* sur le projet d'**Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*)**.

Jerry Bourgeois a enfin remis les archives des *Fédéralistes mondiaux* à Didier Colmont et Jean-Francis Billion ; il a signalé que d'autres archives plus anciennes avaient été remises il y a quelques années à M. et Mme. René Marchand dans le but de créer un « Musée du mondialisme ». Jean-Francis Billion a été chargé de prendre des contacts avec M. Didier Marchand afin de voir comment elles pourraient être consultées et, à terme, sécurisées et transférées dans un fond s'archives ou un centre universitaire.

Jean-Francis BILLION

Les fédéralistes nous écrivent

Chers amis,

Sur recommandation de mon ami François Poty, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ce petit fascicule, *Un essai sur la construction de l'avenir*, né après mai 68. A cette époque, jeune professeur, j'ai essayé de comprendre l'angoisse de la jeunesse face à l'avenir.
Aujourd'hui, je suis persuadé de l'urgence d'un changement de cap. La mondialisation progressive et irréversible nous oblige à voir les problèmes au niveau où ils se posent, c'est-à-dire à l'échelle planétaire.
Mon éditeur parisien vient de le lire. Il pense que cet essai cadrerait parfaitement avec la lutte de l' *UEF* dont nous faisons partie. Il serait éventuellement prêt à l'éditer. Personnellement, je ne demande aucun droit d'auteur pécu nier (à réserver à notre association).
Je crois surtout au devoir de voir l'avenir en face. J'ai écrit une douzaine de livres. Ci-joint je vous offre celui qui est devenu le *best-seller* de la guerre vécue dans les provinces annexées par Hitler.
A toute fin utile.
Cordialement.

Adolphe THIL (Saint-Avold le 16 février 2008)

DEUXIEMES ETATS GENERAUX DE L'EUROPE – LYON 21 Juin 2008

Notez tous cette date :

L'*UEF France* animera un Atelier sur le thème « Aux urnes citoyens » sur la démocratie représentative en Europe

Colloque fédéraliste - Strasbourg – 5 / 7 juin 2008
« Les régions : pierres angulaires d'une Europe fédérale »

Université Robert Schuman - Sous le patronage du Conseil de l'Europe
Renseignements : christine.ebel@coe.int

Les NOTES de l'UEF-France

U.E.F. Union of European Federalists / Union des Fédéralistes Européens / Union der Europäischen Föderalisten

c/o Europe Direct
13 Rue de l'arbre sec – 69001 Lyon

www.europe-federale.asso.fr

1° année - N° 20 – 24 décembre 2007

NOTES DE L'UEF-France - Année 2007

L'*UEF-France* a, en 2007, décidé d'ajouter à sa publication, *Europe fédérale*, et à son site web www.uef-fr, de publier une série de courtes notes librement téléchargeables sur son site ou pouvant être adressées gratuitement aux demandeurs. Ces notes sont classifiées en 3 séries : Act. politique (pour action ou actualité politique), culture fédéraliste et bibliographie. Nous espérons les multiplier à partir de 2008.

N°	Date	Titre	Thème	Auteur
1	15.03.07	Déclaration à propos des 50 ans du Traité de Rome	Act. polit .	*Intergroupe fédéraliste au Parlement européen*
2	17.03.07	Campagne pour une *Assemblée parlementaire auprès des Nations unies*	Act. polit .	*UEF-France*
3	17.03.07	L'Abbé Pierre, fédéraliste européen et mondial	Cult. fédér.	Jean-Francis BILLION
4	26-03-07	Après la Déclaration de Berlin, les pays qui veulent l'union politique doivent aller de l'avant	Act. polit .	Guido MONTANI
5	19-06-07	La Jeunesse demande un referendum européen	Act. polit .	*JEF-Europe*
6	04-06-07	Déclaration de l'*U.E.F. Europe* et de la *JEF* sur le CONSEIL EUROPEEN de Bruxelles des 21-22 juin 2007	Act. polit .	*U.E.F.-Europe*
7	04.07.07	Déclaration après le Sommet de Bruxelles	Act. polit .	*UEF-France*
8	22.08.07	Les fédéralistes après l'élargissement de l'Union européenne	Act. polit .	Guido MONTANI
9	27.08.07	Les fédéralistes, le 31 août 2007, célèbrent le centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli Aujourd'hui, comme hier le monde a besoin d'une Fédération européenne	Cult. fédér.	*UEF-France*
10	17.03.07	Intervention de la Présidente de l'*U.E.F. Europe*, au XXV° Congrès du *WFM / Mouvement fédéraliste mondial* pour le 60ème. anniversaire de sa création	Act. polit .	Mercedes BRESSO
11	17.03.07	L'Abbé Pierre, fédéraliste européen et mondial	Cult. fédér.	Jean-Francis BILLION
12	25.09.07	500.000 visiteurs pour le *Taurillon*, *webzine* eurocitoyen et eurocritique	Act. polit .	*Le Taurillon*
13	10.12.07	Le carrefour stratégique de 2009 - Le rôle d'avant-garde des fédéralistes dans le nouveau cadre politique *Europe-monde*	Act. polit .	Guido MONTANI
14	14.12.07	Jacques Maritain, fédéraliste	Cult. fédér.	Jean-Francis BILLION
15	15.12.07	Le drapeau fédéraliste, le drapeau du combat pour l'Europe	Act. polit .	David SOLDINI
16	22.12.07	La Fédération selon Proudhon	Cult. fédér.	David SOLDINI
17	22.12.07	Le fédéralisme de Denis de Rougemont, toujours d'actualité, en regard de la crise européenne d'aujourd'hui ?	Cult. fédér.	Bruno BOISSIERE
18	22.12.07	Robert TOULEMON - *Aimer l'Europe* Préface de Michel ALBERT éd. *Lignes de repères*, Paris, 2007, 157 pp.	Bibliogr.	Jean-Paul GOUZY
19	23.12.07	Paul ARRIGHI - *Silvio Trentin, un Européen en résistance. 1919-1943*, éd. Nouvelles éditions Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2007, pp. 431	Bibliogr.	Jean-Paul GOUZY
20	23.12.07	Liste des *NOTES DE L'UEF-France* publiées en 2007		*UEF-France*

L'*UEF-France* est une association fondée en 1947, dont les adhérents militent pour la construction européenne et pour l'émergence d'une Europe politique fédérale. Totalement indépendante des partis

politiques, l'*UEF-France* appartient à l'*Union des Fédéralistes Européens*. L'*UEF Europe* est membre du *World Federalist Movement* (*Mouvement fédéraliste mondial*) et du *Mouvement Européen International*.

Contact presse UEF - FRANCE
Sandra FERNANDES
Sandrafernandes1@yahoo.fr - Tél : (33) 06 84 15 53 19

Sommaire

***EDITORIAL* :**
. Aux urnes (européennes), citoyens !
J. CHAUVIN
. Vie de l'*UEF* supranationale
M. MORIN
. Vie de l'*UEF-France*
Bureau et Commission nationale
. Activités régionales de l'*UEF France*
- **Ile de France**
- **Rhône-Alpes**

. La ratification nécessaire du Traité de Lisbonne
- **Le Pen en Irlande, le Non à l'Europe révèle son vrai visage V-X LENTZ**
- **L'Europe et ses citoyens ont besoin du Traité de Lisbonne *JE France***

. Le Traité de Lisbonne ou le refus de l'union politique Y. LAGIER
. 50 ans, l'âge de la maturité pour le Parlement européen P. GESSANT
. Fédéralisme – confédéralisme : vérités belges et tabous européens…. P. FRIX et D ROSSETTI DI VADALBERTO
. Henri Guaino : le conseiller de l'ombre de Sarkozy qui exaspère (…) La tendance souverainiste de l'Elysée V. GUERRE
. Tony Blair et la Présidence du Conseil européen
G. PLANTIER et R TOULEMON
- Fédéralistes mondiaux
J.F. BILLION
. Les Notes de l'UEF-France
. Les fédéralistes écrivent ….
THIL – R. CASSIER

Un fédéraliste écrit à Daniel COHN-BENDIT Coprésident du groupe des Verts au Parlement européen

Lyon, le 5 février 2008

Monsieur le Député,

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt votre intervention, ce matin 5 février , sur *France Inter*.
Je suis, depuis cinquante ans, membre de l'*Union européenne des fédéralistes* et me suis trouvé en parfait accord avec vos déclarations.
Oui, en effet, il faut ratifier ce Traité de Lisbonne, malgré ses insuffisances. Mais l'Europe a toujours avancé à petits pas, ce qui est préférable à une stagnation ou un recul. Reste ensuite aux citoyens à agir pour améliorer les institutions.
Certains considèrent comme antidémocratique la proposition de vote par les Parlements nationaux. Façon comme une autre de porter atteinte à l'Europe, auprès de l'opinion. Vous avez raison de dire que la seule démarche vraiment démocratique serait d'organiser un référendum au niveau de tous les Etats-membres de l'Union. Ce qui éviterait les considérations d'ordre national.
Enfin vous avez dit que vous vous prononceriez contre la candidature de Tony Blair à la Présidence de l'Union. En effet, en sa qualité de Premier Ministre de Grande-Bretagne, il est loin d'avoir apporté son soutien à l'évolution de l'Union. On peut à juste titre se demander quelle serait sa politique en tant que Président ?
Tous ceux qui partagent vos points de vues, et je souhaite qu'ils soient nombreux, auront à cœur de s'investir dans la prochaine campagne des élections européennes. Il faut s'y préparer.
Puis-je me permettre une question ? Si vous projetiez un déplacement à Lyon, je pense que mes amis politiques seraient sans doute heureux de vous entendre. Le 21 juin prochain un grand rassemblement doit se dérouler à Lyon sous l'égide du *Mouvement européen*. Pourquoi ne pas y apporter votre participation ?
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

René CASSIER
Ancien Président de l'*UEF Rhône-Alpes* (Clavésolles, 69)

BULLETIN D'ADHESION A L'*UEF-France*

M/Mme/Melle …… Prénom ……..
Adresse ……
Code postal …… Ville ……
Date de naissance ……..
Profession ……
Fonctions associatives (facultatif) ……
Tél. …….. Fax …… Mail ……..
Date …… Signature ……

A retourner à : *UEF-France* : c/o Europe Direct – 13 Rue de l'arbre sec – 69001 LYON

Adhésions :
- « Partisans de la Fédération européenne »
- **Adhésion « prise de contact », valable 2 ans ; prix réduit ne donnant pas droit à être élu aux charges de l'organisation**
- **individuelle : 35 euros**
- **conjoint(e) : 20 euros**

- étudiant(e) et/ou demandeur d'emploi : 15 euros
- cotisation de soutien : (à partir de) 100 euros

Publication de l'*UEF – France*

***Europe fédérale – c/o Europe Direct* - 13 R de l'arbre sec - 69001 Lyon**

Imprimerie* L'INTERFACE *48 Rue Decomberousse – 69100 Villeurbanne